

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

La situation reste complexe et instable dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, où les multiples conflits provoquent des déplacements massifs de populations. Il est toujours particulièrement difficile d'assurer l'accès sans risque, sans entrave et en continu des organisations humanitaires dans l'ensemble de la région, ce qui empêche le HCR et ses partenaires de fournir une aide vitale, alors que les solutions politiques au conflit font toujours défaut.

Les Syriens forment toujours la plus importante population relevant de la compétence du HCR. Si les pays voisins de la Syrie sont en première ligne face à la crise, accueillant la grande majorité de cette population, leur générosité a soumis les infrastructures nationales à une charge croissante et a entraîné pour les réfugiés des difficultés de plus en plus grandes à accéder aux services essentiels. En conséquence, le nombre de Syriens cherchant un refuge au-delà de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord a augmenté. L'Iraq, la Syrie et le Yémen sont eux aussi toujours en proie à l'instabilité et aux déplacements de populations.

L'an dernier, des réfugiés et des demandeurs d'asile ont continué à voyager au sein de mouvements mixtes de grande ampleur, entreprenant de dangereuses traversées en mer pour rallier l'Europe. Le nombre de réfugiés empruntant la route de la Méditerranée orientale pour passer de Turquie en Grèce a diminué à la suite de la déclaration UE-Turquie du 18 mars 2016. La route de la Méditerranée centrale reliant l'Afrique du Nord à l'Italie est désormais la principale voie de passage vers l'Europe et 90 pour cent des personnes arrivées par voie maritime en Italie sont parties de Libye. Ces chiffres sont semblables à ceux de l'année 2015.

© HCR/Charité Dunmore



Moyen- Orient et Afrique du Nord

Au camp de réfugiés de Zaatarî (Jordanie), discussion animée entre de jeunes Syriennes lors d'une réunion organisée dans le cadre du programme éducatif TIGER (*These Inspiring Girls Enjoy Reading*).



En octobre 2016, quelque 145 000 personnes étaient arrivées en Italie par voie maritime : les nouveaux arrivants étaient en majorité originaires d'Afrique subsaharienne et de la Corne de l'Afrique, mais le flux comprenait aussi des Syriens, des Iraquiens et des Afghans.

PRINCIPALES OPÉRATIONS

Situation en Syrie

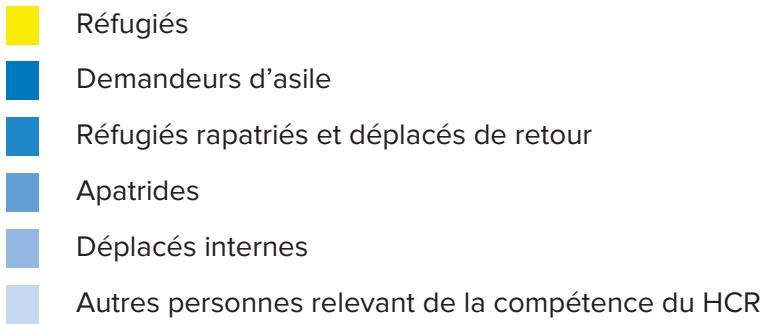
La région Moyen-Orient et Afrique du Nord a continué de subir les graves répercussions de la crise syrienne, qui a provoqué le déplacement interne de 6,1 millions de personnes et l'afflux de plus de 4,8 millions de réfugiés dans les pays voisins, à savoir l'**Égypte**, l'**Iraq**, la **Jordanie**, le **Liban** et la **Turquie**. Les combats intenses qui ont eu lieu dans le nord de la Syrie ont déplacé plus de 400 000 personnes depuis février 2016. La situation humanitaire s'est considérablement détériorée à Alep et dans ses environs : quelque 275 000 habitants des quartiers est de la ville ont besoin d'aide et ne peuvent circuler librement. L'eau, les abris, les rations alimentaires et les soins médicaux restent au premier rang des priorités en matière d'aide humanitaire. D'une manière générale, il est toujours particulièrement difficile d'assurer l'accès sans risque, sans entrave et en continu des organisations humanitaires dans le pays, où selon les estimations quelque 13,5 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire ; 5,47 millions d'entre elles vivent dans des zones assiégées et difficiles d'accès.

En dépit de la générosité témoignée par les gouvernements et les communautés d'accueil, les réfugiés exilés dans les pays voisins ont toujours des difficultés

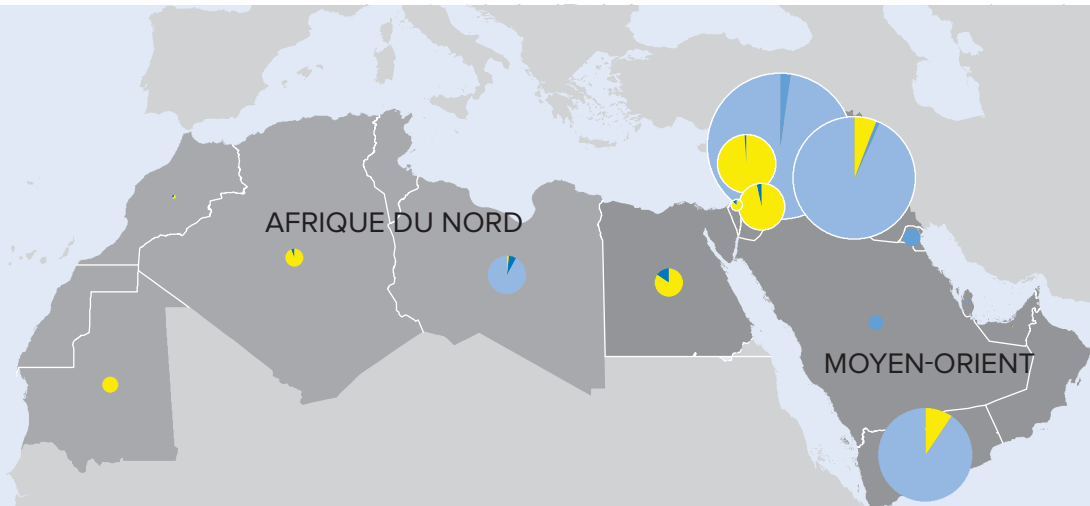
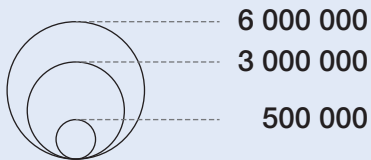
à accéder aux services. Beaucoup ont épuisé leurs économies et sombrent dans la misère. Au Liban, 70 pour cent des ménages de réfugiés vivent aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté et plus de 52 pour cent vivent dans une misère extrême. En Jordanie, 90 pour cent des 513 000 réfugiés syriens enregistrés résidant dans des zones urbaines vivent au-dessous du seuil de pauvreté national. En collaboration avec le PNUD, le HCR continue d'encadrer le Plan régional pour les réfugiés et la résilience, une intervention coordonnée menée par plus de 200 partenaires pour appuyer les plans d'assistance nationaux des cinq principaux pays d'accueil des réfugiés (Égypte, Iraq, Jordanie, Liban et Turquie).

Situation en Iraq

Depuis janvier 2014, l'escalade de la violence en Iraq a entraîné le déplacement de plus de 3,3 millions de personnes à l'intérieur du pays. Les partenaires humanitaires estiment que plus de 10 millions d'Iraquiens ont aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire, sous une forme ou sous une autre. Alors que la **Turquie** continue d'accueillir plus de la moitié des plus de 230 000 réfugiés iraqiens enregistrés dans la région, des centaines de milliers d'Iraquiens ont pris la mer en 2016 pour tenter de rejoindre l'Europe et de se mettre en sécurité. La destruction généralisée des infrastructures et la présence de mines et de munitions non explosées continuent de décourager les candidats au retour. En prévision des déplacements de grande ampleur en provenance de Mossoul, le HCR concentrera sa réponse d'urgence sur l'aménagement de nouveaux camps, l'amélioration des camps existants et l'augmentation des moyens consacrés aux interventions de protection.



Taille des populations



Yémen

Selon les estimations, 82 pour cent des 27 millions de personnes qui résident au Yémen, dont 2,2 millions de déplacés internes et près de 950 000 anciens déplacés, ont besoin d'une aide humanitaire. Environ 3 millions de Yéménites ont besoin d'aide vitale. Par ailleurs, le Yémen continue d'accueillir près de 280 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés, principalement originaires de Somalie. En avril 2016, une cessation des hostilités a permis aux acteurs humanitaires de porter assistance à des populations civiles précédemment inaccessibles en distribuant des produits de première nécessité et des kits d'abri d'urgence ; cependant, l'insécurité générale et la reprise des hostilités continuent d'entraver la fourniture d'aide humanitaire. Le HCR s'efforce d'aider les autorités à offrir une protection et une assistance vitales aux réfugiés, au travers de services juridiques et d'activités de détermination du statut de réfugié, de surveillance des lieux de détention et de réinstallation.

Libye

Le conflit en cours en Libye continue d'avoir de graves conséquences pour les personnes qui relèvent de la compétence du HCR : quelque 350 000 déplacés internes, 300 000 personnes de retour et environ 100 000 réfugiés et demandeurs d'asile ont besoin d'une protection et d'une assistance humanitaire. Toutefois, le personnel international chargé des programmes du HCR en Libye, évacué du pays en 2014, est toujours en poste à Tunis. Alors que l'accès reste difficile, le HCR continuera d'offrir une aide vitale aux réfugiés et demandeurs d'asile les plus vulnérables par l'intermédiaire de ses partenaires et de ses collaborateurs nationaux à Benghazi et à Tripoli. L'organisation surveille également la situation à la frontière, en adaptant son dispositif d'intervention en conséquence.

STRATÉGIE RÉGIONALE

Préservation de l'espace de protection

En 2017, la stratégie du HCR visera à préserver l'espace de protection pour l'ensemble des réfugiés accueillis dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, notamment en veillant à ce que les réfugiés soient protégés du refoulement et à ce que les personnes relevant de la compétence du HCR aient accès aux services essentiels. Pour alléger le fardeau qui pèse sur les pays accueillant des réfugiés syriens, le Haut Commissariat continuera de coordonner et de mettre en œuvre le Plan régional pour les réfugiés et la résilience aux côtés des gouvernements d'accueil et des partenaires humanitaires, et cherchera à impliquer davantage les acteurs de développement dans l'appui aux communautés d'accueil. L'organisation continuera de procéder à l'enregistrement biométrique, à titre individuel, des personnes qui ont besoin de la protection internationale, tout en investissant dans la capacité des réfugiés et des communautés à devenir des acteurs des systèmes de protection communautaire.

Appui à l'élaboration de régimes d'asile nationaux

Le HCR continuera de travailler avec plusieurs pays d'Afrique du Nord à la mise en place de lois et de procédures nationales d'asile, en donnant aux gouvernements des avis techniques sur ces questions.

Renforcement de la protection des réfugiés dans les mouvements migratoires mixtes

Concernant les mouvements migratoires mixtes, le HCR, en collaboration avec ses partenaires, continuera à promouvoir une approche globale, axée sur les droits de l'homme et centrée sur quatre objectifs : la prévention du refoulement, l'amélioration de l'accès au territoire et à l'asile, la prise de décisions éclairée des réfugiés et la consolidation de l'espace de protection, notamment à travers la qualité des modalités de séjour et l'accès à la protection.

Réponse d'urgence

Le HCR actualisera régulièrement ses dispositifs d'intervention d'urgence afin de permettre des réponses rapides et coordonnées face à des crises naissantes ou en cours d'aggravation. Dans les pays voisins de la Libye, l'organisation coordonnera ses activités avec celles des gouvernements hôtes pour veiller à ce que les personnes en quête de protection internationale puissent parvenir en lieu sûr, en tenant compte à la fois des préoccupations liées à la protection et des problèmes de sécurité dans un contexte de migrations mixtes. Il est prévu de maintenir l'aide humanitaire d'urgence au Yémen, ainsi que les opérations d'urgence en Iraq et en Syrie.

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Le HCR continuera de mettre en œuvre ses stratégies de protection de l'enfance et de lutte (prévention et réponse) contre

la violence sexuelle et sexiste. Il est essentiel de répondre à la nécessité de trouver des modalités de garde à plus long terme et des solutions durables pour les mineurs non accompagnés et les enfants séparés de leur famille, de lutter contre le travail des enfants et d'améliorer l'accès des enfants à des environnements d'apprentissage sans risques. De même, il est primordial d'assurer la participation active et égale des femmes aux structures de direction et de gestion, ainsi que leur accès aux moyens de subsistance dans des conditions d'égalité avec les hommes. Le Haut Commissariat travaillera avec les autorités pour consolider les mécanismes de protection nationaux, notamment en renforçant la communication avec les communautés et en soutenant les personnes qui ont des besoins particuliers.

Solutions durables

Compte tenu de la hausse constante des besoins de réinstallation dans le monde, due à l'augmentation du nombre de réfugiés et des vulnérabilités, le HCR continuera de promouvoir une augmentation de la capacité de réinstallation, tout en recommandant d'offrir d'autres modalités d'admission, dont les visas humanitaires, les parrainages privés issus des communautés, les régimes de mobilité professionnelle et le regroupement familial, y compris pour les membres de la famille élargie.

Renforcement des partenariats

Le HCR s'efforcera de consolider ses partenariats avec les nouvelles institutions de la société civile et les réseaux émergents d'ONG, ainsi qu'avec le Conseil de coopération du Golfe, l'Organisation de la coopération

islamique et la Ligue des États arabes. Il renforcera ses partenariats stratégiques avec le secteur privé, les organes d'information locaux et régionaux et les établissements universitaires de la région pour mobiliser l'appui de la population et alimenter les débats publics.

Prévention et élimination de l'apatridie

Les interventions visant à lutter contre l'apatridie, notamment en appliquant la stratégie multisectorielle régionale destinée à appuyer le « Plan d'action mondial pour mettre fin à l'apatridie » resteront prioritaires. À ce titre, le HCR coopèrera avec les gouvernements pour accroître le taux d'enregistrement des naissances chez les réfugiés et les déplacés internes et offrira des conseils concernant les lois sur la nationalité.

CONTRAINTES

Dans l'ensemble de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, les environnements instables et peu sûrs seront la norme opérationnelle. Dans plusieurs pays, dont la Libye, la Syrie et le Yémen, l'organisation a des difficultés à se rendre auprès des populations et à leur porter assistance, ainsi qu'à maintenir le niveau de financement nécessaire pour répondre aux besoins de la région. Le personnel du HCR et les personnes relevant de sa compétence vivent dans des conditions de moins en moins sûres. Les politiques des États en matière d'asile, dans un tel contexte, sont dominées par des préoccupations sécuritaires et deviennent de plus en plus restrictives, ce qui incite un nombre croissant de personnes à entreprendre des voyages périlleux au sein de mouvements migratoires mixtes. ■

Informations financières

La dégradation continue de la situation humanitaire dans la région a entraîné une augmentation massive des besoins en matière d'aide humanitaire et de protection. En conséquence, le budget du HCR pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord a atteint 2,1 milliards de dollars en 2016, un montant trois fois plus élevé qu'il y a cinq ans. Le projet de budget pour l'année 2017 s'élève à 2,17 milliards de dollars, soit une hausse nette de 74,6 millions ou d'environ 4 pour cent par rapport au montant actuel du budget 2016. La sous-région Moyen-Orient représente environ 88 pour cent de l'augmentation totale en 2017, soit une progression de quelque 65,5 millions de dollars ou 3 pour cent par rapport à l'actuel budget 2016. La sous-région Afrique du Nord obtient une augmentation globale d'environ 9 millions de dollars, ou 5 pour cent, dans le budget 2017 par rapport à l'actuel budget 2016.

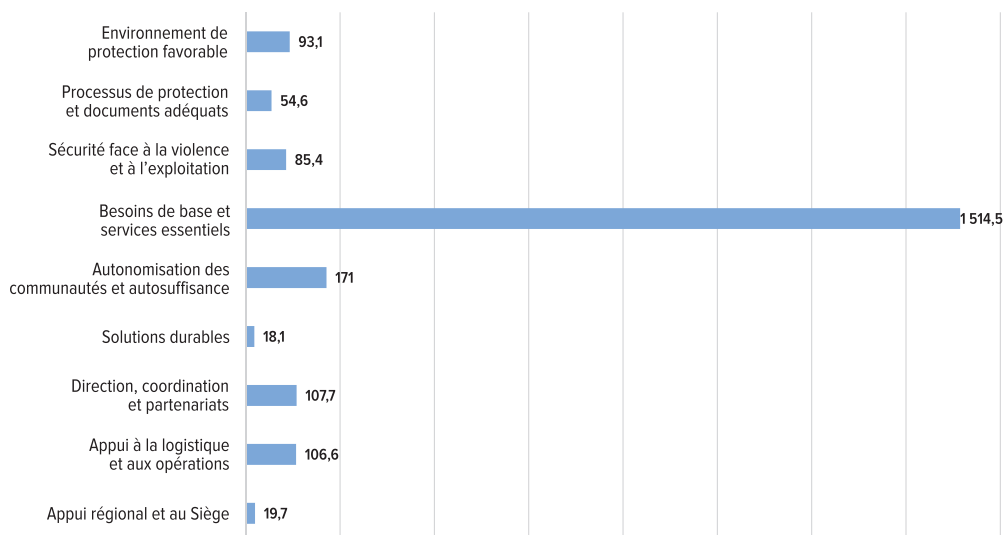
La plus grande partie des fonds étant réservée aux situations

d'urgence, les problèmes de sous-financement auront un impact significatif sur les crises moins connues. Les programmes en faveur des réfugiés sahraouis accueillis dans les camps de la région de Tindouf (Algérie), par exemple, sont pénalisés par un sous-financement persistant. En Égypte, plus de 60 000 réfugiés urbains subissent de plein fouet les effets des déficits de financement chroniques et d'une inflation massive qui dévalue les programmes d'aide en espèces du HCR. Une évolution similaire a été observée dans le camp de Mbera, en Mauritanie, où quelque 50 000 réfugiés maliens résident depuis 2012 et où le manque de financement a entraîné des pénuries dans les secteurs des abris, de l'eau et de l'éducation.

Des déficits subsistent même dans les situations d'urgence les plus médiatisées, qui reçoivent pourtant la majorité des fonds destinés à la région. Les besoins non satisfaits en matière d'assistance en espèces ont été estimés respectivement à 68 pour cent pour les populations

syriennes et à 82 pour cent pour les populations non syriennes. Concrètement, cela signifie que 7 000 familles non syriennes accueillies en Jordanie ont été identifiées comme vulnérables et éligibles à l'assistance et que seulement 2 400 en ont bénéficié. En Iraq, 10 pour cent seulement des familles vulnérables ont pu recevoir une seule aide ponctuelle en espèces et 63 pour cent des besoins estimés dans le secteur des abris ne sont pas satisfaits. Au Liban, dans le secteur de la santé, l'aide a été affectée en priorité à la prise en charge des besoins en matière de soins primaires, les soins secondaires étant réservés aux personnes nécessitant un traitement d'urgence vitale. Ceci signifie que des milliers de réfugiés ayant besoin de soins à plus long terme en sont tout simplement privés. Les allocations de revenu minimum sont exclusivement réservées aux personnes très vulnérables. Du fait de l'augmentation du nombre de déplacés internes en Syrie, l'écart entre les besoins identifiés et l'aide disponible se creuse.

Budget pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en 2017 par groupe de droits fondamentaux | en millions d'USD



BUDGETS POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | USD

Opération	Budget actuel 2016 (au 30 juin 2016)	2017				Total
		Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	
MOYEN-ORIENT						
Iraq	562 945 954	137 531 146	623 739	0	418 938 876	557 093 761
Israël	3 079 904	3 669 782	0	0	0	3 669 782
Jordanie	318 803 538	321 355 004	0	0	0	321 355 004
Liban	463 421 995	534 122 072	606 298	0	0	534 728 370
Arabie saoudite – Bureau régional ¹	4 486 936	4 958 487	175 288	0	0	5 133 775
République arabe syrienne – Bureau régional de coordination pour les réfugiés	55 281 275	18 124 373	0	0	30 079 617	48 203 990
République arabe syrienne	353 462 237	48 799 999	211 000	0	303 989 069	353 000 068
Émirats arabes unis	2 761 923	3 618 979	0	0	0	3 618 979
Yémen	124 063 058	49 245 685	0	0	50 323 542	99 569 228
Activités régionales	33 018 892	60 500 000	0	0	0	60 500 000
Sous-total	1 921 325 712	1 181 925 528	1 616 325	0	803 331 105	1 986 872 958
AFRIQUE DU NORD						
Algérie	28 964 766	35 784 755	0	0	0	35 784 755
Égypte – Bureau régional	83 187 895	79 251 293	0	0	0	79 251 293
Libye	21 765 039	24 552 689	0	0	2 958 777	27 511 466
Mauritanie	19 432 361	19 090 331	0	0	0	19 090 331
Maroc	5 880 726	6 034 300	0	0	0	6 034 300
Tunisie	5 900 784	5 498 915	0	0	0	5 498 915
Sahara occidental (Mesures de rétablissement de la confiance)	7 519 239	7 701 761	0	0	0	7 701 761
Activités régionales	2 201 095	3 000 000	0	0	0	3 000 000
Sous-total	174 851 905	180 914 044	0	0	2 958 777	183 872 821
Total	2 096 177 616	1 362 839 573	1 616 325	0	806 289 882	2 170 745 779

¹ Inclut les activités au Koweït.

Budgets pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord 2008-2017 | en millions d'USD

